



# Noix



**N°10**  
**11/07/2017**



#### Animateur filière

Sandra CHATUFAUD  
**FREDON Limousin**  
[sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr](mailto:sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr)

#### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grand Sud-Ouest  
Noix N°09 du 05/07/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites :  
[www.aquitainagri.fr](http://www.aquitainagri.fr) ; [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com) ;  
[www.poitou-charentes.chambagri.fr](http://www.poitou-charentes.chambagri.fr) ; [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr) ; [www.fredon-limousin.fr](http://www.fredon-limousin.fr)  
et sur le site de la DRAAF  
[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :**  
**[Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

## Ce qu'il faut retenir

- **Carpocapse** : 2<sup>nd</sup> vol en cours en tous secteurs. **Période de risque élevé des pontes en tous secteurs et des éclosions en secteurs précoces.**
- **Mouche du brou** : **Risque élevé en cours.** Les captures sont observées depuis le 28 juin. **Observer régulièrement les pièges**, plaques jaunes engluées.
- **Bactériose** : **Risque de contamination** sur des rameaux et fruits blessés (par le vent, la grêle) en parcelles infestées lors des épisodes pluvieux.
- **Anthraxose** : **Risque de contamination secondaire** possible lors des prochaines pluies, sur les parcelles contaminées.

# Ravageurs

## • Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

### Observations du réseau

Les retours de relevés de piégeages font état des premières captures de mouche du brou depuis le 28 juin dans 19 communes déjà contaminées les années précédentes. Seule la commune de Sainte-Terre (33) est nouvellement contaminée.

Les producteurs-observateurs volontaires communiquent tous les lundis les résultats des relevés de pièges, y compris lorsqu'aucune mouche n'a été capturée, aux numéros de la FREDON limousin :

- ☎ 05 44 19 10 28 (répondeur 7j/7) ;
- ☎ 05 55 04 64 12 (fax) ;
- ✉ Possibilité d'envoi des résultats par mail : [mouchedubrou.sudouest@gmail.com](mailto:mouchedubrou.sudouest@gmail.com)



Semaine de relevés	Commune de piégeage	Département
Du 24 au 30 juin	Port-Sainte-Foy-Et-Ponchapt	Dordogne
	<b>Sainte-Terre</b>	<b>Gironde</b>
Du 1 au 7 juillet	Vitrac	Dordogne
	Domme	Dordogne
	Le Temple-Sur-Lot	Lot-Et-Garonne
	Pessoulens	Gers
	Douelle	Lot
	Merquès	Lot
Du 8 au 14 juillet	Brie Sous Chalais	Charente
	Etriac	Charente
	La Roque Gageac	Dordogne
	Berbiguières	Dordogne
	Le Bugue	Dordogne
	Beaumont du Périgord	Dordogne
	Ste Innocence	Dordogne
	St Crépin Et Carluçet	Dordogne
	Marnac	Dordogne
	Lamothe Montravel	Dordogne
	St Seurin de Prats	Dordogne
	Terrasson Lavilledieu	Dordogne

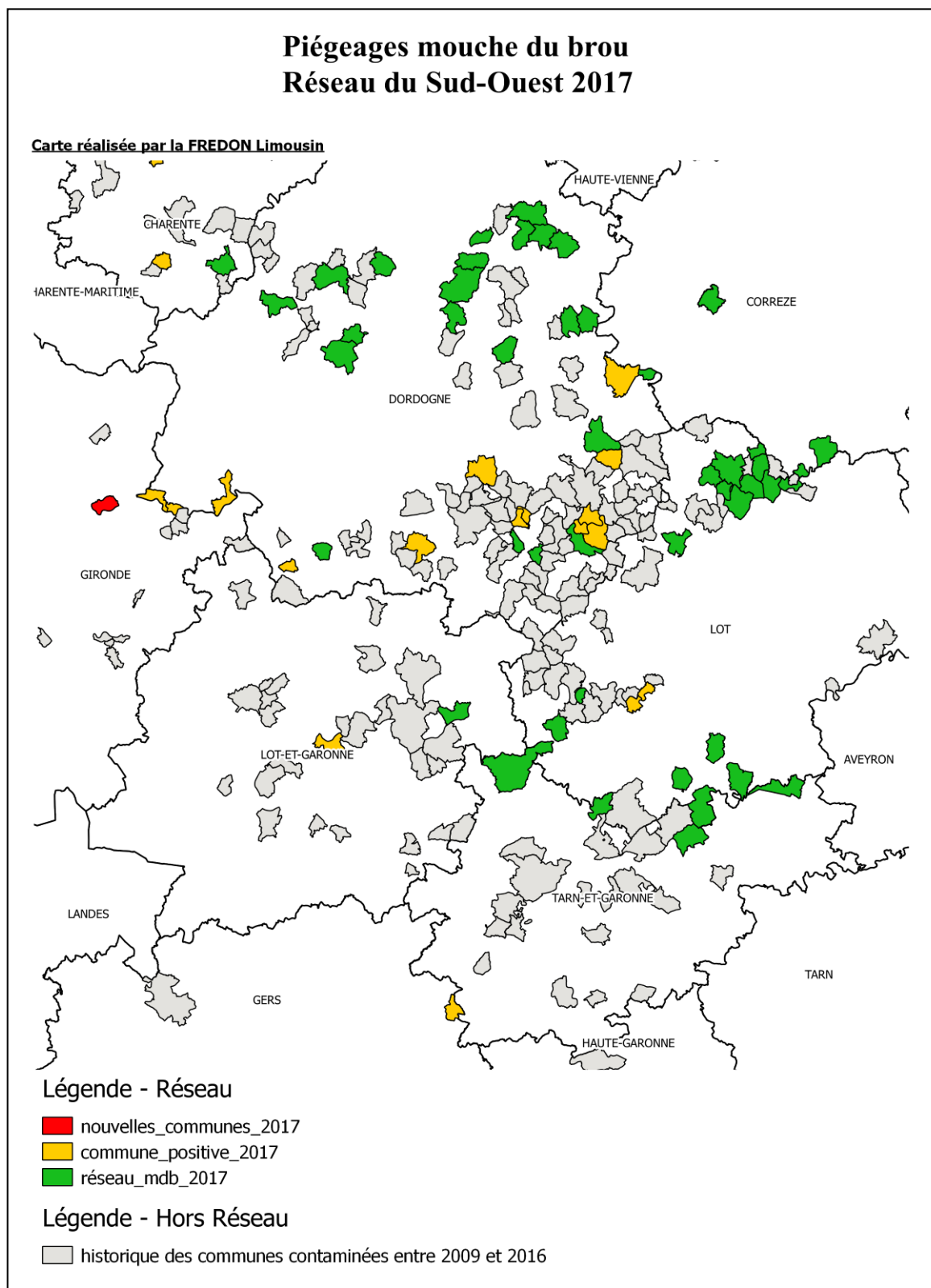
## Seuils indicatifs de risque

- Parcelle déjà contaminée : première capture ;
- Parcelle non contaminée à ce jour : 3 relevés positifs successifs sur le piège.

### Evaluation du risque :

#### Risque élevé en cours.

La surveillance des pièges est actuellement importante afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.



- **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

**Observations du réseau**

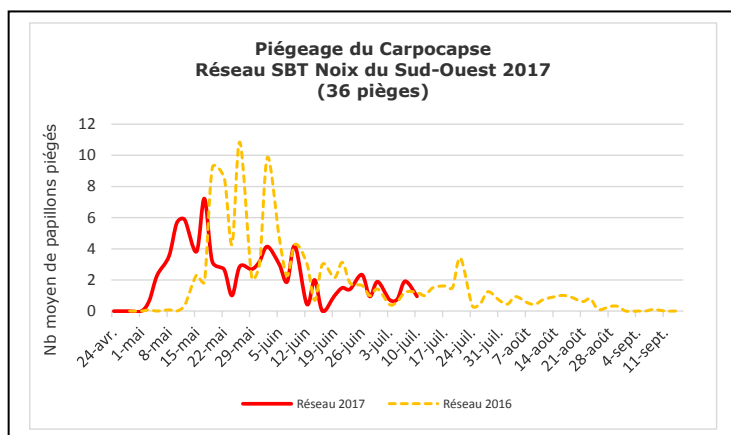
Les différents observateurs du réseau nous signalent la présence de dégâts en tous secteurs.



Depuis le 26 juin, les captures sont significatives mais restent peu élevées.

**Seuils indicatifs de risque**

**10 captures sur 7 jours, c'est à dire en faisant le cumul des trois derniers relevés** (ceux-ci étant réalisés les lundis, mercredis et vendredis)



**Données du modèle**

Au 11 juillet, la modélisation indique que :

- ✚ **En secteurs tardifs (bassin d'Objat) : le 2<sup>nd</sup> vol a débuté depuis les 4 - 7 juillet.** 1 à 2 % des pontes auraient été déposées.
- ✚ **En situations précoces (Lot-et-Garonne, Gironde, Sud-Dordogne et Sud-Lot) : le pic du 2<sup>nd</sup> vol est en cours depuis le 8 juillet** (45 à 51 % des émergences). 28 à 31 % des pontes auraient été déposées et 8 à 11 % des éclosions auraient eu lieu.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir :

	<b>Pic du 2<sup>nd</sup> vol</b>	<b>Risque élevé de pontes</b>	<b>Risque élevé des éclosions</b>
<b>Secteurs précoces</b>	Vers le 8 juillet	<b>En cours</b> jusqu'à fin juillet	<b>A partir du 13 juillet</b> jusqu'au 6 août
<b>Secteurs tardifs</b>	Vers le 22 juillet	<b>A partir du 13 juillet</b> jusqu'au 4 août	<b>A partir du 21 juillet</b> jusqu'au 13 août

**Evaluation du risque :**

**La période de risque élevé des pontes est en cours en secteurs précoces.** Celle-ci débutera mi-juillet en secteurs tardifs.

**La période de risque élevé des éclosions est imminente en secteurs précoces.** Celle-ci débutera vers le 21 juillet en secteurs tardifs.

# Maladies

- **Anthracoses, *Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum***

**Evaluation du risque :**

**Des contaminations secondaires de *Gnomonia leptospyla* peuvent avoir lieu lors des prochains épisodes pluvieux dans les parcelles contaminées.**

**L'incubation de *Colletotrichum* étant longue, les symptômes n'apparaissent pas au printemps mais plus tardivement en saison soit dès à présent.**

- **Bactériose, *Xanthomonas campestris pv. juglandis***

**Evaluation du risque :**

**La période de forte sensibilité du noyer vis-à-vis de la bactériose est achevée.**

**Toutefois la bactériose reste présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides.** Le risque est alors proportionnel à la réceptivité du végétal : **en présence de blessures** dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), **les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.**

**Les prochaines pluies devraient générer de nouvelles attaques de bactériose avec encore des risques de contaminations.**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes :** FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VAL CAUSSE / UNICOQUE / ECOLIM

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

**" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".**